



Médecins Sans Frontières

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Médecins Sans Frontières

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association Médecins Sans Frontières,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Médecins Sans Frontières relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination ainsi que du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans les notes 6. « Principes, règles et méthode du CROD » et 7. « Le compte d'emploi des ressources (CER) » de l'annexe aux comptes annuels, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 8 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Isabelle Tracq-Sengeissen

Joël Fusil

**ETATS FINANCIERS ASSOCIATION
MSF
31 décembre 2022**



L'Association MSF applique le règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des normes comptables en complément du plan comptable général (PCG).

BILAN

En milliers d'euros	ACTIF				En milliers d'euros	PASSIF	
	Brut	Amort.	Net 2022	Net 2021		2022	2021
Concessions, brevets, licences et valeurs similaires	8 917	6 650	2 267	2 447	Fonds statutaire	15	15
Immobilisations en cours	3 988	0	3 988	728	Fonds propres sans droit de reprise	15	15
Immobilisations incorporelles	12 905	6 650	6 255	3 174	Ecarts de réévaluation	24 743	24 832
Terrains	3 349	0	3 349	0	Fond de réserve	67 226	67 758
Constructions	14 710	5 524	9 186	109	Fonds Générosité Publique	103 803	84 622
Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 981	9 717	5 264	1 275	Réserves	171 029	152 381
Immobilisations en cours	92		92	200	Excédent ou déficit de l'exercice	-9 835	18 649
Immobilisations corporelles	33 132	15 241	17 891	1 584	Situation nette	185 953	195 876
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	3 666	95	3 571	3 119	TOTAL FONDS PROPRES	185 953	195 876
Participations et Créances rattachées	74 720	0	74 720	87 192	Fonds reportés liés aux legs ou donations	5 566	5 072
Autres	1 385	0	1 385	1 311	Fonds dédiés	9 562	1 928
Immobilisations financières	76 105	0	76 105	88 504	TOTAL FONDS REPORTEES ET DEDIES	15 128	7 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	125 808	21 986	103 822	96 381	Provisions pour risques	1 397	3 738
Stock et en-cours	566	0	566	426	Provisions pour charges	929	4 115
Créances clients, usagers et comptes rattachés	9 448	26	9 421	5 867	TOTAL PROVISIONS	2 326	7 853
Créances sur entités du groupe MSF France	1 475	0	1 475	768	Emprunts et dettes financières diverses	392	381
Créances sur entités du mouvement MSF	6 836	0	6 836	4 489	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 145	24 837
Clients et comptes rattachés	1 137	26	1 110	611	Dettes sur entités du groupe MSF France	11 097	4 719
Créances reçues par legs ou donations	2 443	0	2 443	2 563	Dettes sur entités du mouvement MSF	13 623	9 029
Autres créances	29 708	0	29 708	75 182	Dettes fournisseurs	12 426	11 089
Financements institutionnels à recevoir	1 353	0	1 353	2 671	Dettes des legs ou donations	444	581
Legs à recevoir	2	0	2	2	Dettes fiscales et sociales	27 720	22 319
Avances versées sur commandes	7 305	0	7 305	5 358	Autres dettes	7 895	1 892
Autres créances	3 760	0	3 760	1 573	Autres dettes	423	13
Grants à recevoir	17 288	0	17 288	65 579	Grants à reverser	7 472	1 879
TOTAL CREANCES	41 599	26	41 572	83 612	Dettes	73 595	50 010
Valeurs mobilières de placement	10	0	10	10	Produits constatés d'avance	1	245
Disponibilités	123 285	0	123 285	73 856	TOTAL DETTES	73 596	50 255
Charges constatées d'avance	7 851	0	7 851	6 501	Ecarts de conversion passif	659	165
TOTAL ACTIF CIRCULANT	173 311	26	173 285	164 406	TOTAL PASSIF	277 661	261 149
Ecarts de conversion actif	554	0	554	362			
TOTAL ACTIF	299 673	22 012	277 661	261 149			

COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'euros	2022	2021
Cotisations	20	14
Ventes de biens et services	483	258
Ventes de biens	179	221
Ventes de prestations de service	304	37
Produits de tiers financeurs	393 827	354 488
Concours publics et subventions exploitation	3 566	5 753
Ressources liées à la générosité du public	387 627	347 770
Dons manuels	299 977	275 132
Mécénats	81 522	67 576
Legs, donations et assurances-vie	6 128	5 062
Contributions financières	2 634	964
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	6 701	544
Utilisations des fonds dédiés	1 461	184
Autres produits	27 932	23 101
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	430 425	378 588
Autres achats et charges externes	218 585	176 366
Aides financières	7 251	4 632
Impôts, taxes et versements assimilés	5 541	5 057
Salaires et traitements	63 417	57 232
Charges sociales	20 190	19 631
Salaires et traitements, charges sociales du personnel national	117 848	88 918
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 780	835
Dotations aux provisions	1 171	6 088
Report en fonds dédiés	9 095	1 810
Autres charges	722	624
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	445 602	361 193
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-15 177	17 395
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	1 003	12
Différences positives de change	1 345	1 828
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	2 349	1 841
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-2	0
Différences négatives de change	1 755	1 073
TOTAL CHARGES FINANCIERES (IV)	1 753	1 073
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	596	768
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-14 581	18 163
Sur opérations de gestion	414	480
Sur opérations en capital	16 896	0
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0	265
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	17 309	744
Sur opérations de gestion	823	228
Sur opérations en capital	11 478	0
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	12 301	228
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	5 008	517
Impôts sur les bénéfices	262	31
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	450 083	381 173
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	459 918	362 524
EXCEDENT OU DEFICIT	-9 835	18 649
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	667	1 862
Prestations en nature	370	0
TOTAL	1 037	1 862
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	667	1 862
Prestations en nature	370	0
TOTAL	1 037	1 862

ANNEXES 2022

DES COMPTES SOCIAUX

DE L'ASSOCIATION MSF

(EN MILLIERS D'EUROS)

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

En date du 13 juillet 2022, l'Association a reçu par donation de la Fondation MSF l'ensemble immobilier de Mérignac comprenant les installations de la plateforme logistique de MSF exploitée par MSF Logistique ainsi les immobilisations relatives au Centre Jacques Pinel, structure dédiée aux formations MSF.

Le patrimoine immobilier transféré à l'Association MSF comprend un terrain de 82 306 m², sis à Mérignac, et inclut l'ensemble des bâtis construits sur ce terrain dont la valeur comptable a été valorisée à 17M€ au 31/12/2021.

Par ailleurs, il est comptabilisé sur l'exercice un abandon de créance de 11,4 M€, éteignant la dette de la Fondation MSF envers l'Association MSF, tel que décidé par le Conseil d'Administration de l'association MSF en date du 16 décembre 2022.

2. DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL

L'Association MSF apporte une **assistance médicale** à des populations dont la vie ou la santé sont menacées par les conflits armés, les épidémies, les catastrophes naturelles ou l'exclusion des soins en France et à l'étranger.

Médecins Sans Frontières met en œuvre un large éventail de **soins** : consultations, hospitalisations, interventions chirurgicales, soins psychologiques, soins médico-nutritionnels etc... ; et apporte des **secours matériels et sanitaires** pour améliorer les conditions de vie des populations affectées par une crise.

Réunies autour d'une même **charte**, les équipes de MSF rassemblent des professionnels de la santé, de la logistique ou de l'administration, de dizaines de nationalités différentes, expatriés ou employés localement.

L'impartialité, la neutralité et l'indépendance fondent la mission de Médecins Sans Frontières qui agit au nom de **l'éthique médicale universelle et du droit à l'assistance humanitaire**.

L'Association dispense ses secours **sans discrimination** en évaluant les besoins des populations et intervient prioritairement auprès des personnes les plus immédiatement en danger. **Elle rend compte de ses interventions** et communique publiquement pour **témoigner** du sort des populations à partir de ses activités et de la réalité observée

sur le terrain. Elle informe sur l'ampleur, l'efficacité ou les objectifs des secours engagés, ne prend pas parti en cas de conflit armé mais peut être amenée à **dénoncer** et **critiquer** publiquement les entraves à son assistance humanitaire et les manquements aux conventions internationales.

La garantie de l'**autonomie** et de l'**indépendance** de l'Association, s'enracinent dans son **financement**, assuré par la générosité de ses donateurs privés.

3. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables au milieu associatif définis par :

- Le règlement N°2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- Le règlement N°2014-03 du 5 juin 2014 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif au Nouveau Plan Comptable Général modifié par le règlement N°2016-07 du 04 novembre 2016.

L'Association MSF combine au sein du groupe Médecins Sans Frontières France les activités des entités françaises de MSF qui concourent à ses missions par la mise en œuvre de supports spécialisés et complémentaires. Le groupe MSF-France comprend, l'Association MSF, la Fondation MSF, l'Association MSF Logistique, l'Association Epicentre et la SCI MSF.

L'activité de l'Association, entité combinante, est intégrée à 100% dans les comptes combinés du Groupe Médecins Sans Frontières France, ainsi que dans les comptes combinés de Médecins Sans Frontières International, appelé Mouvement MSF.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de réalisation (prix d'achat et frais accessoires hors coûts de formation).

Elles sont amorties sur une période comprise entre 3 et 5 ans selon le mode linéaire.

Les dotations aux amortissements qui en découlent figurent en dotations aux amortissements d'exploitation dans le compte de résultat.

3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations situées en France sont évaluées à leur coût d'acquisition selon les dispositions du Règlement CRC N° 2004-06 (prix d'achat et frais accessoires).

Elles sont amorties suivant le mode linéaire sur la durée réelle d'utilisation prévue de chaque élément.

Les dotations aux amortissements qui en découlent figurent en dotations aux amortissements d'exploitation dans le compte de résultat.

Bâtiment activité – Structure	20 – 60
Bâtiment activité – Façade	15 – 20
Bâtiment logement- Structure / Façade	20 – 50
Bâtiment garage – Constructions	20
Bâtiment activité -Équipements techniques	15 – 20
Bâtiment activité-Installations Générales	10 – 20
Bâtiment activité- Agencements / Aménagements	20
Bâtiment Logement-Équipements techniques	15 – 20
Bâtiment logement-Installations générales	10 – 20
Matériel de bureau et informatique	2 – 15
Matériel de transport	10
Mobilier	5 – 25

Les véhicules et les ordinateurs, qui subissent une usure accélérée, ainsi que les constructions et équipements, qui n'ont pas vocation à être conservés, sont comptabilisés directement dans les comptes de charges des pays d'interventions.

3.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées des titres de participation détenus par l'Association, des avances en compte courant faites par l'Association MSF aux entités du Groupe MSF France ainsi que des dépôts et cautionnements divers.

Les valeurs brutes des immobilisations financières sont constituées par leur coût d'acquisition hors frais accessoires. A la clôture de l'exercice, une dépréciation est constatée sur les titres de participation lorsque la situation financière des entités émettrices le nécessite.

Une provision pour dépréciation est constatée sur les avances en compte courant accordées quand le recouvrement de celles-ci s'avère incertain à la clôture de l'exercice. Lorsque le coût d'acquisition des dépôts et cautionnements est supérieur à la valeur d'inventaire, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.4 Legs et donations destinés à être cédés

Les biens et dettes reçus par legs, y compris les frais notariés, sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs par le Conseil d'Administration, en l'absence de condition suspensive.

En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci.

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :

- Dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres,
- Dans le compte « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés » pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa et qui sont destinés à être cédés.

Les passifs provenant des legs ou donations sont constitués :

- Des dettes dont le défunt ne s'était pas libéré au jour de son décès,
- Des dettes grevant le bien transféré y compris des frais de notaires afférents,
- De toutes les obligations résultant des stipulations du testateur ou du donateur que l'Association s'engage à assumer en conséquence de l'acceptation du legs ou de la donation.

Les dettes sont comptabilisées dans le compte « Dettes des legs ou donations ».

La partie des ressources constatée dans les produits de l'exercice et non encore encaissée à sa clôture est comptabilisée au passif dans les « Fonds reportés liés aux legs ou donations ».

Les « Fonds reportés liés aux legs ou donations » sont apurés au fur et à mesure de la réalisation du legs ou de la donation, avec pour contrepartie un produit d'« Utilisation des fonds reportés ».

Les revenus et les charges afférents aux biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés, qui surviennent après la date d'acceptation sont directement inscrits en compte de résultat dans les comptes « Autres charges sur legs ou donations » et « Autres produits sur legs ou donations » sans qu'ils viennent amender les sommes inscrites au bilan.

Sur décision du Conseil d'Administration de l'Association, les valeurs des actifs et des passifs du legs ou de la donation, valorisés et comptabilisés à la date d'acceptation, peuvent être corrigés sur la base d'informations obtenues postérieurement à la date d'acceptation de la libéralité. Les montants inscrits en fonds reportés au titre de cette libéralité s'en trouveront corrigés d'autant.

En cas de perte de valeur des éléments d'actifs non réalisés, des dépréciations sont constatées.

Enfin, la gestion temporaire d'un bien légué ou donné, entraîne la comptabilisation en résultat d'exploitation des loyers perçus et des charges de fonctionnement correspondantes.

3.5 Stocks et en-cours

La valeur brute des stocks correspond au prix d'achat. Les stocks sont valorisés selon la méthode du "premier entré,

premier sorti" et évalués au dernier prix facturé. Une provision pour dépréciation est calculée lorsque la valeur d'inventaire à la clôture est inférieure au coût d'acquisition.

3.6 Créances clients, usagers, dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale et font l'objet d'une dépréciation lorsqu'elles présentent un risque de non-recouvrement. Elles sont enregistrées sous trois rubriques :

- Les créances sur entités du groupe MSF France au titre des facturations à l'euro l'euro aux entités du Groupe MS France,
- Les créances sur entités du mouvement MSF France, au titre des facturations à l'euro l'euro, aux autres entités du mouvement MSF,
- Les créances sur clients et comptes rattachés, au titre des facturations émises localement par les missions terrain.

Il en va de même pour les dettes fournisseurs et comptes rattachés, enregistrées sous ces mêmes trois rubriques.

Les créances et les dettes en devises sont valorisées aux taux officiels du 31 décembre de l'exercice. Il en résulte des écarts de conversion qui, en cas de perte latente, impliquent la comptabilisation d'une provision pour pertes de change.

3.7 Autres créances

Les autres créances comprennent :

Les financements institutionnels

Les financements institutionnels sont comptabilisés en produit dès qu'ils sont accordés par les bailleurs, c'est-à-dire dès réception de la notification des décisions d'attribution, et non lors des encaissements des fonds. En contrepartie, le compte « financement à recevoir » est débité.

Il est crédité lors des versements effectifs des fonds par le débit d'un compte de trésorerie.

A la clôture de chaque exercice, l'Association comptabilise, convention par convention, les écritures nécessaires afin que les produits correspondent aux dépenses présentées aux bailleurs sur l'exercice, et ce, dans les limites financières précisées dans les décisions d'attribution des bailleurs.

Lorsqu'à la fin de la période d'éligibilité de la convention, l'Association présente au bailleur, des dépenses inférieures à sa quote-part de financement, l'ensemble du produit de la subvention non encore encaissé est reconnu et la créance correspondante dépréciée dans l'attente de l'accord du bailleur.

Certains financements institutionnels comportent des conditions suspensives. Ces clauses subordonnent la validité de l'octroi du financement à la réalisation d'une condition « sine qua non ». En l'absence de réalisation, la décision d'attribution est donc nulle. C'est, par exemple, le cas d'une condition d'obtention d'un cofinancement. L'octroi définitif de ces financements n'étant acquis qu'après la levée des conditions suspensives, ces financements sont enregistrés en produit qu'une fois la condition levée.

Les avances versées sur commandes

Il s'agit en 2021 de l'avance faite à MSF Logistique pour assurer le préfinancement du stock d'urgence de l'Association. Conformément à l'accord signé, MSF Logistique garantit à l'Association la mise à disposition immédiate d'un « Stock d'urgence » dont la composition et le volume sont définis par l'Association MSF qui le préfinance. Ce stock reste la propriété de MSF Logistique tant qu'il n'est pas transformé en commande par l'Association MSF.

Les grants à recevoir

Sont enregistrées dans cette rubrique les dons des personnes physiques et morales, à recevoir des sections collectrices du mouvement MSF.

Les sections américaine, japonaise et australienne ainsi que les autres sections de MSF qui apportent les ressources humaines et financières nécessaires à la réalisation des opérations de l'Association assurent les collectes en leur nom et sont tenues par le Resource Sharing Agreement, accord financier pluri - annuel du mouvement MSF, de reverser une partie de leur collecte à l'Association.

3.8 Valeurs mobilières de placement

En cours d'exercice, la comptabilisation des plus ou moins-values réalisées sur les valeurs mobilières de placement s'effectue selon la méthode du « premier entré, premier sorti ». En fin d'exercice, l'Association vend et rachète immédiatement ses placements afin de les valoriser aux cours officiels du 31 décembre de l'exercice.

Les placements souscrits en devises étrangères, les avoirs en devises détenus en France et à l'étranger (comptes bancaires et caisses) sont valorisés aux taux officiels du 31 décembre de l'exercice. Il en résulte des écarts de change passés en gains et/ou pertes de change au compte de résultat.

3.9 Disponibilités

Les disponibilités sont composées des comptes de banques et caisses. Elles comprennent les dons par chèques datés de l'exercice de clôture reçus jusqu'à fin janvier de l'année suivante qui sont rattachés aux recettes de l'exercice clos.

3.10 Fonds propres

Le résultat de l'Association MSF est affecté par décision de l'Assemblée Générale dans les fonds propres sur les lignes "Fonds de générosité du public" et "Fonds de réserve".

Le résultat est affecté en "Fonds de générosité du public" à hauteur de la variation (positive ou négative) du montant des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice.

3.11 Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont comptabilisés conformément aux dispositions du règlement N°2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables. Lorsque des fonds sont affectés par des testateurs, des donateurs ou des tiers à des projets définis,

la partie des ressources non utilisée en fin d'exercice est inscrite en charges sous la rubrique « Reports en fonds dédiés ». Ceci matérialise comptablement l'engagement pris par l'Association de poursuivre la réalisation desdites volontés, avec comme contrepartie au passif du bilan la rubrique « Fonds dédiés ».

Le montant des fonds dédiés est repris, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds, par la contrepartie du compte « Utilisation des fonds dédiés », inscrit au compte de résultat.

3.12 Provisions pour risques et charges

L'Association MSF applique les règles de constitution et d'évaluation des provisions pour risques et charges. Ces provisions permettent de couvrir un risque ou une charge dont l'échéance ou le montant ne peuvent être déterminés précisément. Ainsi, une provision est comptabilisée à la clôture si l'Association a une obligation légale, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers et dont il est probable qu'elle générera une sortie de ressources.

Les montants provisionnés correspondent à la meilleure estimation des ressources nécessaires à l'extinction des obligations. Les provisions pour litiges sont déterminées sur la base de l'analyse de chaque dossier en fonction des procédures en cours, des demandes formulées par les tiers et de leurs chances de réalisation.

3.13 Présentation du compte de résultat

Le modèle de compte de résultat en liste adopté par l'Association MSF est conforme au règlement N°2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Le compte par origine et destination (CROD) ainsi que le compte d'emploi annuel des ressources (CER) complètent la lecture de l'utilisation des fonds reçus par l'Association MSF.

3.14 Dépenses pour les missions

Les dépenses engagées pour les missions sont comptabilisées depuis les terrains d'intervention ou depuis le siège de l'Association MSF. Elles sont comptabilisées localement et à la date de paiement lorsque le décaissement est effectué depuis les terrains d'intervention (outil de comptabilité de caisse).

3.15 Gains et pertes de change

Selon la nature des opérations que les génèrent (exploitation ou financière) le résultat net des gains et pertes de change par devise est comptabilisé en **exploitation** dans les rubriques « autres produits » et « autres charges » lorsqu'il est généré par :

- Le règlement des créances et des dettes en devises à un taux de change différent de celui utilisé à leur enregistrement.

Le résultat net des gains et pertes de change par devise est comptabilisé en **financier** lorsqu'il est généré par :

- L'impact de la réévaluation au cours de clôture des comptes de banques et caisses en devises étrangères,
- Les opérations de transferts et d'approvisionnement de trésorerie,
- Les opérations de couverture de change réalisées par le siège.

3.16 Résultat financier

Le résultat financier est comptabilisé conformément aux règles relatives à la détermination des plus ou moins-values réalisées et des moins-values latentes précisées au point 3.8 « Valeurs mobilières de placement ».

3.17 Contributions volontaires en nature

Il s'agit de contributions réalisées par une personne physique ou morale apportant à l'Association, un travail, des biens ou services à titre gratuit nécessaires à la réalisation de l'objet des entités du Groupe. Elles sont présentées au pied respectivement du compte de résultat de l'exercice.

Les principales contributions volontaires en nature de l'Association MSF correspondent à :

- Des médicaments et équipements médicaux,
- Des équipements logistiques,
- Du bénévolat.

Compte tenu des difficultés rencontrées pour obtenir l'exhaustivité et l'homogénéité des contributions concernées, l'Association MSF n'en comptabilise qu'une partie. Néanmoins, par voie déclarative, les terrains produisent un reporting en fin d'exercice de l'ensemble des biens et/ou prestations de services dont les missions ont bénéficié.

Ces renseignements quantitatifs, lorsqu'ils sont suffisamment fiables, sont donnés à titre informatif dans l'annexe des comptes.

3.18 Indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière estimées à la clôture de l'exercice ne représentent pas un montant significatif. Elles ne font l'objet d'aucune provision dans les comptes annuels de l'Association (voir 5.1 « Engagements hors bilan »).

Les indemnités de fin de carrière sont calculées selon la méthode des unités de crédit projeté qui consiste à projeter les droits de chaque salarié à la date de son départ en retraite. Le calcul tient compte de l'inflation des salaires et de la probabilité que le salarié soit toujours dans les effectifs à la date de son départ retraite.

Les hypothèses retenues pour le calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

- Départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- Taux moyen d'augmentation de salaire : 5.20 %
- Taux d'actualisation : 3.77%
- Taux moyen de rotation du personnel de 5.25 %
- Taux de charges sociales salariés : 53.17 %

3.19 Régime fiscal

L'Association reconnue d'utilité publique n'est pas assujettie aux impôts commerciaux pour ses activités non lucratives. Elle est cependant redevable de l'impôt à taux réduit dû sur certains revenus de capitaux mobiliers.

Par ailleurs, l'Association MSF, sectorise depuis le 1er janvier 2014 ses activités lucratives accessoires.

4. DETAIL DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

3.20 Détail de l'actif

Détail des immobilisations incorporelles, corporelles et des amortissements

En milliers d'euros	IMMOBILISATIONS					Montant brut en fin d'exercice	AMORTISSEMENTS					Montant net en fin d'exercice	
	Montant brut en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Reclassement	Donation		Cumul en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Reclassement	Donation		Cumul en fin d'exercice
Concessions/licences	8 749	24	0	144	0	8 917	6 302	347	0	0	0	6 650	2 267
Immobilisations en cours	728	3 555	0	-294	0	3 988	0	0	0	0	0	0	3 988
Immobilisations incorporelles	9 477	3 579	0	-150	0	12 905	6 302	347	0	0	0	6 650	6 255
Terrains	0	0	0	0	3 349	3 349	0	0	0	0	0	0	3 349
Constructions	111	0	0	286	14 313	14 710	2	422	0	0	5 100	5 524	9 186
Installations et divers, aménagements	424	0	0	204	7 688	8 317	279	441	0	0	3 705	4 426	3 891
Matériel, mobilier, informatique	4 216	4	-166	575	289	4 918	3 509	432	-166	0	57	3 832	1 086
Autres immobilisations	1 746	0	0	0	0	1 746	1 323	138	-2	0	0	1 459	287
Immobilisations en cours	200	689	0	-914	118	92	0	0	0	0	0	0	92
Immobilisations corporelles	6 586	692	-166	150	25 758	33 132	5 113	1 433	-168	0	8 863	15 241	17 891
TOTAL	16 063	4 271	-166	0	25 758	46 037	11 415	1 780	-168	0	8 863	21 891	24 147

Voir également règles et méthodes : 3.1 et 3.2.

Au 31 décembre 2022, les immobilisations incorporelles brutes ont augmenté de 3 555 milliers d'euros. Il s'agit principalement des projets de mise en place du nouveau système d'information pour le Ressources Humaines, les Finances et les achats.

Les immobilisations corporelles ont augmenté à la suite de l'acte de donation du 13/07/2022 avec l'acquisition de l'ensemble immobilier de Mérignac détenu par la Fondation MSF.

Détail des immobilisations financières

En milliers d'euros	IMMOBILISATIONS				DEPRECIATIONS				Montant net en fin d'exercice
	Montant brut en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant brut en fin d'exercice	Cumul en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Cumul en fin d'exercice	
Titres participation SCI MSF	24 840	0	-89	24 751	0	0	0	0	24 751
Titres de participations	24 840	0	-89	24 751	0	0	0	0	24 751
MSF Logistique	3	0	-3	0	0	0	0	0	0
Epicentre	6 504	0	0	6 504	0	0	0	0	6 504
Fondation MSF	12 359	0	-12 359	0	0	0	0	0	0
SCI MSF	43 487	0	-21	43 465	0	0	0	0	43 465
Créances sur participations	62 353	0	-12 383	49 969	0	0	0	0	49 969
Dépôts divers	202	3	-4	201	0	0	0	0	201
Garanties cautions terrains	1 109	1 298	-1 223	1 184	0	0	0	0	1 184
Autres	1 311	1 300	-1 227	1 385	0	0	0	0	1 385
TOTAL immobilisations financières	88 504	1 300	-13 699	76 105	0	0	0	0	76 105

Les titres détenus vis-à-vis de la SCI MSF ont été réévalués selon la méthode de la mise en équivalence qui correspond à la valeur comptable de la SCI MSF détenue par l'Association MSF et s'élèvent à 24 743 milliers d'euros au 31 décembre 2022.

Le montant global des créances sur participations vis-à-vis de la Fondation MSF est à zéro fin 2022 à la suite de l'abandon de créances.

Les dépôts et cautionnements concernent principalement les cautions versées sur les terrains d'intervention et sont majoritairement à plus d'un an.

Détail de l'actif circulant

Détail des stocks et en-cours

En milliers d'euros	Montant début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Stock Guideline	39	-2	36
Stock logistique	207	133	341
Stock médical et non médical	1	1	2
SOUS TOTAL	247	132	379
Stock marchandises - Ventes à Distance	178	9	187
SOUS TOTAL	178	9	187
TOTAL	426	140	566

Voir également règles et méthodes : 3.5

Le stock susnommé Ventes à Distance (VAD) correspond aux articles mis en vente sur la boutique en ligne de l'Association MSF.

Créances clients sur entités du Groupe MSF France

En milliers d'euros	Montant début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
MSF Logistique	104	650	755
Epicentre	428	-77	350
Fondation MSF	164	180	344
SCI MSF	72	-46	26
TOTAL	768	707	1 475

Voir également règles et méthodes : 3.6

Ces créances se distinguent des « créances sur participations » du fait de leur exigibilité inférieure à un an.

Créances sur entités du mouvement MSF

En milliers d'euros	Montant début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
MSF Afrique du Sud	19	-17	2
MSF Allemagne	1	18	18
MSF Australie	47	66	113
MSF Autriche	0	1	1
MSF Belgique	819	1 240	2 059
MSF Canada	1	-1	0
MSF Espagne	522	235	757
MSF Hollande	771	344	1 115
MSF Hong-Kong	4	-4	0
MSF Inde	30	-30	0
MSF International	485	26	511
MSF Italie	8	-8	0
MSF Japon	1	-1	0
MSF Norvège	9	19	28
MSF Suisse	1 676	400	2 076
MSF République Tchèque	0	0	0
MSF Royaume-Uni	16	21	37
MSF USA	75	42	117
MSF Shared IT Services	4	-4	0
MSF Supply	0	0	0
TOTAL	4 489	2 348	6 836

Voir également règles et méthodes : 3.6

Ces créances sont toutes à moins d'un an. Elles correspondent aux facturations à l'euro des ressources humaines et matérielles de l'Association MSF, engagées pour le compte des autres sections du mouvement MSF. Elles sont à mettre en regard des dettes sur entités du mouvement MSF.

Financements institutionnels à recevoir

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Financement institutionnel à recevoir Divers Véolia	80	-13	68
Financement à recevoir UNITAID	2 591	-1317	1 274
Financement à recevoir FIND	0	11	11
TOTAL	2 671	-1 318	1 353

Voir également règles et méthodes : 3.7

Le montant total des financements à recevoir diminue de 1 318 milliers d'euros à la fin de l'exercice.

L'Association MSF mène depuis 2015, en collaboration avec les ONG Partners In Health et InterActive Research and Development le programme « endTB » financé par Unitaid, qui vise à identifier des traitements plus courts, moins toxiques et plus efficaces pour lutter contre la tuberculose multirésistante (TB-MR) à travers :

- L'accès à de nouveaux médicaments
- Deux essais cliniques
- Un partage des résultats et un plaidoyer aux niveaux national et mondial

Avances versées sur commande

Il s'agit d'avances sur commandes pour 7 305 milliers d'euros permettant d'assurer la disponibilité permanente des articles constitutifs du « stock d'urgence » maintenu par MSF Logistique pour le compte de l'Association MSF.

Voir également règles et méthodes : 3.7

Autres créances

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice BRUT	Variation	Montant en fin d'exercice BRUT
Fournisseurs débiteurs	324	974	1 298
Avances terrain diverses	462	-167	295
Avances et prêts au personnel	332	233	565
Organismes sociaux	9	113	122
Etats, Impôts & Taxes Assimilées	275	46	321
Produits à recevoir	54	560	614
Débiteurs divers	120	328	448
TOTAL	1 575	2 087	3 663

L'ensemble de ces créances est à moins d'un an.

Grants à recevoir

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
MSF Australie	1 728	-1 421	307
MSF Allemangne	20	33	53
MSF Autriche	455	-455	0
MSF Belgique	44	287	332
MSF Corée du Sud	0	7 725	7 725
MSF Espagne	0	31	31
MSF Hollande	7	-7	0
MSF Hong Kong	20	23	43
MSF International	734	1 855	2 589
MSF Italie	0	20	20
MSF Japon	10 066	-4 837	5 229
MSF Luxembourg	144	-137	7
MSF Norvège	188	-188	0
MSF Royaume-Uni	12	-12	0
MSF Suède	0	0	0
MSF Suisse	464	488	952
MSF USA	51 696	-51 696	0
TOTAL	65 579	-48 291	17 288

Voir également règles et méthodes : 3.7

Ces créances sont toutes à moins d'un an. Elles correspondent aux dons à recevoir des entités du mouvement MSF.

Valeurs mobilières de placement

Titres	Nbre de parts	Montant en fin d'exercice	Intérêts courus sur VMP	Plus ou moins value latente
Valeurs mobilières- euros	989	10	0	0
TOTAL	989	10	0	0

Voir également règles et méthodes : 3.8

Disponibilités

L'Association MSF dispose, au 31 décembre 2022 de 123 285 milliers d'euros.

Libellé	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Banques et CCP	54 151	50 326	104 477
Dons a l'encaissement	2 731	-2 729	2
Soldes trésoreries missions	16 893	1 824	18 717
Caisses	81	8	89
TOTAL	73 856	49 428	123 285

Les dons à l'encaissement, d'un montant de 4 371 milliers d'euros, sont reportés sur la ligne Banque et CCP en 2022.

Charges constatées d'avance

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Pour le compte du siège	600	602	1 202
Pour le compte des missions	5 901	749	6 650
TOTAL	6 501	1 351	7 851

Les charges constatées d'avance comprennent principalement les commandes facturées par MSF Logistique, destinées aux missions et non encore réceptionnées par les terrains.

3.21 Détail du passif

3.22 Fonds propres

En milliers d'euros

	Montant en début d'exercice			EXERCICE PRECEDENT					Montant en début d'exercice après affectation	EXERCICE EN COURS					Montant en fin d'exercice avant affectation		
				Affectation du résultat de l'exercice précédent			Mouvement des réserves de l'exercice précédent (financement des investissements)			Augmentation de l'exercice			Diminution ou consommation de l'exercice				
	Montant	Dont générosité du public		Montant	Dont générosité du public	Dont NON générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Dont NON générosité du public	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Dont NON générosité du public
Fonds statutaire	15	0		0	0	0	0	0	0	15	0	0	0	0	15	0	15
Fonds propres sans droit de reprise	15	0		0	0	0	0	0	0	15	0	0	0	0	15	0	15
Ecarts de réévaluation	24 832	0		0	0	0	0	0	24 832	-89	0	0	0	0	24 743	0	24 743
Fonds de réserve	67 758	0		-6 137	0	-6 137	5 605	0	5 605	67 226	0	0	0	0	67 226	0	67 226
Fonds de générosité publique	84 622	84 622		24 786	24 786	0	-5 605	-5 605	0	103 803	0	0	0	0	103 803	103 803	0
Réserves	152 381	84 622		18 649	24 786	-6 137	0	-5 605	5 605	171 029	0	0	0	0	171 029	103 803	67 226
Résultat	18 649	25 588		-18 649	-24 786	6 137	0	0	0	-9 835	-7 713	0	0	0	-9 835	-7 713	-2 121
TOTAL	195 876	110 210		0	0	0	0	-5 605	5 605	195 876	-9 923	-7 713	0	0	185 953	96 090	89 863

Voir également règles et méthodes : 3.10

Par décision de l'Assemblée Générale du 11 juin 2022, le résultat 2021 de l'Association MSF qui présentait un excédent de **18 649** milliers d'euros a été réparti comme suit :

- En diminution du fonds de réserve pour à 6 137 milliers d'euros, ledit fonds de réserves s'élevant désormais à **67 226** milliers d'euros
- En augmentation du fonds de générosité publique pour 24 786 milliers d'euros, ledit fonds de générosité publique s'élevant désormais à **103 803** milliers d'euros.

L'Association MSF, associée majoritaire de la SCI MSF avec 99,80% de son capital, a réévalué les titres de la SCI sur laquelle elle exerce directement une influence notable conformément à l'article R.232-8 du Code de commerce. Dans les comptes 2022 de l'Association MSF cela se traduit par l'inscription, à l'actif et au passif du bilan, de la quote-part des fonds propres qu'elle détient dans la SCI MSF équivalente à 24 743 milliers d'euros.

Fonds reportés liés aux legs ou donations

Les fonds reportés représentent le montant des produits nets futurs des legs et donations, (prix de vente – passifs de succession – coûts de réalisation des actifs). Ils seront soldés au moment de la réalisation du bien de la succession ou de la donation. Ils s'élèvent au 31 décembre 2022 à 5 566 milliers d'euros.

Fonds dédiés

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	Montant en fin d'exercice	<i>Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices</i>
			Montant global	<i>Dont remboursements</i>			
Subvention d'exploitation	0	0	0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes	211	5 531	469	0	0	5 272	0
Fonds dédiés Véolia	211	154	211	0	0	154	0
Fonds dédiés CJP (Centre Jacques Pinel)	0	5 377	259	0	0	5 118	0
Ressources liées à la générosité du public	1 717	3 564	992	0	0	4 289	0
Fonds dédiés Sauvegarde en méditerranée	8	0	0	0	0	8	0
Autres fonds dédiés	7	0	7	0	0	0	0
Fonds dédiés BAM	58	0	58	0	0	0	0
Fonds dédiés Algérie	19	0	19	0	0	0	0
Fonds dédiés WACA Initiative	1 626	3 564	909	0	0	4 282	0
TOTAL	1 928	9 095	1 461	0	0	9 562	0

Voir également règles et méthodes : 3.11

Tous les fonds dédiés de plus de deux ans ont été réalloués à des missions MSF conformément à la décision prise au conseil d'administration.

Le fond dédié relatif au CJP correspond à la donation fléchée de la Fondation MSF pour les formations au Centre Jacques Pinel. Ce fonds dédié correspond à la valeur comptable de l'immobilisation du CJP et varie au rythme de ses amortissements.

En fin d'exercice, le fonds dédié WaCa provenant de MSF Japon pour les activités se monte à 4 282 milliers d'euros.

Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Dotations aux provisions	Reprises sur provisions		Montant en fin d'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour risques sur taxes	737	0	-142	-217	378
Autres provisions pour risques	3 804	617	-677	-2 350	1 394
Autres provisions pour charges	3 313	554	-2 727	-586	554
Provisions d'exploitation	7 853	1 171	-3 546	-3 153	2 326
Provisions financières	0	0	0	0	0
Provisions exceptionnelles	0	0	0	0	0
TOTAL	7 853	1 171	-3 546	-3 153	2 326

Voir également règles et méthodes : 3.12

L'utilisation des reprises sur provisions pour risques concernent des contentieux dénoués sur l'exercice (reprises sur provisions utilisées) ou éteints sans suite (reprises sur provisions non utilisées)

Les dotations de l'année concernent principalement :

- des risques de contentieux fiscaux sur les terrains,

Au titre de l'exercice 2022, aucune fermeture de projets ou d'activités n'est programmé.

Détail des dettes

Dettes sur entités du groupe MSF France

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
MSF Logistique	1 944	3 982	5 926
Epicentre	2 688	-55	2 633
Fondation MSF	86	149	235
SCI MSF	0	2 302	2 302
TOTAL	4 719	6 378	11 097

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an.

On note une hausse des dettes envers MSF LOGISTIQUE qui s'explique par une hausse des achats pour les envois sur le terrain et la mise en place en 2021 du mandat de gestion CJP pour son exploitation.

Dettes sur entités du mouvement MSF

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
MSF Afrique du Sud	3	-1	2
MSF Allemagne	107	32	139
MSF Australie	258	7	265
MSF Autriche	26	-18	8
MSF Belgique	3 821	25	3 846
MSF Brésil	8	-8	0
MSF Canada	64	135	199
MSF Corée du Sud	13	-2	11
MSF Danemark	0	22	22
MSF Espagne	195	145	341
MSF Grèce	5	3	8
MSF Hollande	233	73	306
MSF Hong Kong	16	53	69
MSF International	449	829	1 278
MSF Italie	45	63	108
MSF Japon	640	-315	325
MSF Nairobi	69	136	205
MSF Norvège	29	37	66
MSF Royaume-Uni	45	-12	33
MSF Suède	19	-3	16
MSF Suisse	1 229	3 923	5 152
MSF USA	1 757	-532	1 225
TOTAL	9 029	4 593	13 623

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an.

Dettes fournisseurs

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Fournisseurs	6 170	-1 971	4 198
Fournisseurs factures à recevoir	506	767	1 273
Fournisseurs Terrain	4 414	2 540	6 954
TOTAL	11 089	1 336	12 426

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an.

Dettes fiscales et sociales

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Impôts, taxes et versements assimilés	2 114	1 821	3 935
Personnel	681	650	1 331
Organismes sociaux	7 732	1 907	9 638
Provisions congés payés, CET, précarité	11 793	1 023	12 816
TOTAL	22 319	5 400	27 720

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an et inclut la provision pour congés payés du personnel local.

Autres dettes

Les autres dettes représentent 423 milliers d'euros contre 13 milliers d'euros en 2021. Elles sont majoritairement à moins d'un an.

Grants à reverser

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
MSF Belgique	1 170	-818	352
Epicentre	165	65	230
MSF Hollande	0	112	112
MSF International	266	-266	0
MSF Logistique	113	-110	2
Fondation MSF	0	1 039	1 039
MSF Royaume-Uni	0	-12	-12
MSF Suisse	4	-4	0
MSF USA	161	5 588	5 749
TOTAL	1 879	5 593	7 472

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an et correspond à des contributions financières accordées par l'Association MSF par le biais de subventions et à des dons affectés aux projets d'autres sections du mouvement reçues pour leur compte par l'Association.

Produits constatés d'avance

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Pour le compte du siège	0	0	1
Pour le compte des missions - VEOLIA	80	-80	0
Pour le compte des missions - JORDANIE	165	-165	0
TOTAL	245	-245	1

3.23 Détail du compte de résultat

Résultat d'exploitation

L'Association MSF constate une perte d'exploitation de -15 177 milliers d'euros. Le total des charges d'exploitation est de 445 602 milliers d'euros et les produits d'exploitation s'élèvent à 430 425 milliers d'euros.

Les charges et produits d'exploitation sont présentés par nature, catégorie d'activité et par secteur géographique dans le compte de résultat par origine et destination et dans le compte d'emploi annuel des ressources (voir 6. Principes, règles et méthodes du C.R.O.D.)

Les activités lucratives accessoires génèrent un résultat fiscal de 161 milliers d'euros. L'activité lucrative connaît sur l'exercice 2022, une légère hausse de ses produits : 315 contre 249 milliers d'euros en 2021. Les produits concernent l'activité de partenariat avec les entreprises et les ventes de la Boutique.

Au global cela représente moins de 1% du total des produits et des charges de l'Association.

Le résultat d'exploitation comprend le montant net des produits et des charges liés aux legs et donations cédés pour 6 128 milliers d'euros en 2022.

En milliers d'euros

Produits	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Montant perçu au titre des assurances-vie	2 641	1 285	3 927
Montants de la rubrique de produits "legs et donations" définie à l'article 213-9	2 777	90	2 867
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	46	-46	0
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	2 087	205	2 292
Total	7 552	1 534	9 086

Charges	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Valeur nette comptable des Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	536	376	160
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	70	58	12
Reports des en fonds reportés liés aux legs ou donations	1 883	-903	2 786
Total	2 490	-469	2 958

Solde	5 062	1 066	6 128
--------------	--------------	--------------	--------------

Résultat financier

Voir également règles et méthodes : 3.16

Le résultat financier de 596 milliers d'euros est formé en partie des pertes de change pour 1 755 milliers d'euros et des gains de change et intérêts financiers pour 2 349 milliers d'euros.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de 5 008 milliers d'euros est formé des pertes exceptionnelles pour 12 301 milliers d'euros et de produits exceptionnels pour 17 309 milliers d'euros.

Gains et pertes de change

Les opérations de l'année dégagent une perte de change net 997 milliers d'euros.

Conformément à la réglementation, les gains et pertes de change générées notamment par le règlement des dettes et créances d'exploitation en devises apparaissent en résultat d'exploitation pour un montant net de 722 milliers d'euros au 31 décembre 2022.

En milliers d'euros	2021	2022
Gains de change d'exploitation	1 346	134
Pertes de change d'exploitation	624	722
Gains et pertes de change d'exploitation	722	-588
Gains de change financier	1 828	1 345
Pertes de change financières	1 073	1 755
Gains et pertes de change financier	755	-410
TOTAL	1 477	-997

Les missions de l'Association MSF

Les dépenses d'opérations par paysⁱ

Les dépenses d'opérations de l'Association MSF sont présentées ci-après par pays d'intervention et selon les principales natures de dépenses telles qu'explicitées ci-dessous.

Dépenses de personnel : frais engagés par l'association liés aux acteurs de terrain internationaux ou nationaux (éléments de rémunération, charges sociales et assurances, frais médicaux, frais de vie et de logement des équipes).

Dépenses médicales et nutrition : achats de médicaments, vaccins, nourriture, matériels et équipements médicaux et de laboratoire, dépenses liées aux structures médicales.

Dépenses de logistique et sanitation : achats d'équipements, de matériels logistiques et d'assainissement, d'articles de secours non médicaux, coûts des travaux de construction et de réhabilitation.

Dépenses de transport et stockage : achat, location et coût d'entretien des véhicules, fret pour approvisionner les missions, coûts des entrepôts de stockage.

Frais de déplacement : coût des expatriés se rendant dans les pays d'intervention (transport, démarches administratives...), et du transport des équipes MSF sur les terrains.

Frais administratifs et fonctionnement : liés au fonctionnement général et administratif des missions, telles que les loyers, les équipements et dépenses de communication, les équipements et fournitures de bureaux, impositions diverses et frais financiers locaux, les charges exceptionnelles et les écarts de change constatés localement.

Autres dépenses (formation, dons, etc.) : appui local à l'organisation de formations, sessions de formation, dons en matériel et médicaments de MSF aux structures de santé sur le terrain.

Les dépenses d'opérations correspondant à l'activité épidémiologique d'Epicentre sur les missions de l'association sont isolées sur une ligne intitulée « Epicentre ». Une colonne met en évidence les versements à d'autres

ⁱ Hors engagements à réaliser sur ressources affectées

organismes, une autre intègre les dépenses d'opérations engagées pour le compte d'autres sections MSF et donnant lieu à refacturation.

Les ressources d'opérations par paysⁱⁱ

Les ressources affectées aux missions, proviennent des dons issus de la générosité publique affectés par les donateurs à des programmes particuliers, des financements affectés par des bailleurs institutionnels, des conventions de financement conclues avec les sections MSF et des autres ressources générées par les activités de terrain. Ces ressources sont présentées nettes de la part allouée au financement du support des missions fourni par le siège. Ce support opérationnel comprend la coordination des programmes, les services d'appui médical et logistique, l'activité du service de gestion financière des missions et le service des ressources humaines terrain. Cette part est déterminée de manière contractuelle pour les financements publics institutionnels, et représente, pour les financements des sections MSF jusqu'à 15% des contributions hors fonds affectés par leurs donateurs. Les fonds affectés par les donateurs et les autres ressources générées sur le terrain sont entièrement alloués aux opérations concernées. Pour chaque pays, les dépenses nettes représentent le montant des opérations financé par les ressources de l'année non spécifiquement affectées à un pays ou par l'utilisation des réserves.

ⁱⁱ Hors report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs

Tableau des dépenses d'opérations par pays en milliers d'euros

PAYS	Dépenses de personnel	Dépenses médicales et nutrition	Logistique et sanitation	Transport et stockage	Frais de déplacements	Frais administratifs et fonctionnement	Autres dépenses	Total Dépenses d'opérations réalisées en France et à l'Etranger	Dépenses d'opérations pour le compte d'autres sections	Engagements à réaliser sur ressources affectées	Versements à d'autres organismes	Total général
AFGHANISTAN	5 208	1 389	587	1 463	242	834	3	9 727	261		219	10 207
ARMENIE			0					0	60		70	131
BANGLADESH	5 044	471	119	262	168	358	0	6 424	113			6 537
BURKINA FASO	1 801	264	146	185	82	245	18	2 741	48			2 789
France	2 830	292	29	79	13	800		4 043			0	4 043
HAITI	10 708	3 964	2 847	2 300	512	453	1	20 784	430			21 214
IRAK	3 251	447	10	111	84	569	1	4 474	197			4 672
IRAN	1 255	133	7	31	48	158		1 633	1 020		1	2 653
JORDANIE	7 235	2 821	212	187	68	3 127		13 650	370			14 020
KENYA	5 158	949	182	421	139	760	16	7 626	315		10	7 951
LIBAN	2 004	655	-1	55	8	239		2 960	275			3 235
LIBERIA	4 808	674	319	576	186	620	12	7 195	5		1	7 201
LIBYE	3 366	1 713	78	194	96	489		5 937	507			6 444
MADAGASCAR	1 190	216	432	491	195	253	0	2 777	147			2 924
MALAWI	5 390	1 870	296	848	254	746	30	9 434	76		370	9 880
MALI	6 704	2 171	375	780	224	1 181	7	11 442	232			11 674
NIGER	4 492	1 074	516	556	192	801	0	7 632	141		162	7 935
NIGERIA	13 762	9 274	2 856	2 521	559	1 409	4	30 385	279			30 665
OUGANDA	4 328	1 149	708	873	348	1 079	7	8 494	292			8 786
PAKISTAN	3 862	587	1 098	386	143	535		6 612	80			6 692
TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPES	8 017	1 381	-12	520	124	602	11	10 643	202			10 845
PAPOUASIE NOUVELLE GUINEE	1 918	310	156	187	111	515	0	3 197			0	3 197
PEROU	1 261	174	24	111	79	300		1 948	0			1 948
PHILIPPINES	1 553	86	7	78	67	274	5	2 071	795			2 866
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	8 018	2 330	677	2 887	363	1 661	1	15 938	637		1	16 576
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	11 682	3 656	450	3 129	818	1 347	64	21 146	3 320		112	24 578
SOMALILAND	1 560	391	-13	428	106	188	4	2 664				2 664
SOUDAN	3 153	1 521	595	786	206	667	11	6 940	29		2	6 971
SOUDAN DU SUD	10 798	1 743	710	2 046	604	1 306	8	17 215	892			18 106
SYRIE	1 990	878	205	219	56	257		3 606	63		1 169	4 838
TCHAD	6 554	1 717	929	2 141	537	1 126	9	13 012	282		0	13 295
UKRAINE	2 198	1 729	534	517	448	716	0	6 143	639		15	6 797
YEMEN	17 647	4 145	443	2 538	453	1 080	20	26 325	3 374			29 700
Unité opérationnelle Afrique de l'ouest - WaCA	7 251	4 770	1 668	2 965	273	1 422	40	18 389	31		51	18 472
EPICENTRE		8 518						8 518				8 518
MISSIONS DIVERSES	3 855	1 036	10	13	571	2 115	5	7 605	2 749	154	1 428	11 937
Total général	179 850	64 502	17 198	30 888	8 377	28 235	279	329 329	17 866	154	3 611	350 959

Tableau des ressources affectées par pays en milliers d'euros

PAYS	Dons privés France	Dons autres sections MSF	Dons MSF USA	Dons MSF Japon	Dons MSF Australie	Autres produits	Financements institutionnels et collectivités locales	Total Financements fléchés des opérations	Refacturations d'opérations pour le compte d'autres sections	Dons privés France reversés	Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	Total général
AFGHANISTAN	185	932	4 715	1 218	449	0	20	7 518	227	0	0	7 746
ARMENIE	0	0	0	0	0	0	0	0	33	0	0	33
BANGLADESH	628	200	2 263	861	1 138	0	1 163	6 253	60	0	0	6 312
BURKINA FASO	100	0	1 886	0	330	1	0	2 317	65	0	0	2 382
France	36	0	1 415	0	0	0	0	1 451	0	0	0	1 451
HAITI	91	9	16 975	574	989	0	20	18 658	399	0	0	19 057
IRAK	0	0	2 358	1 948	0	16	0	4 322	230	0	0	4 552
IRAN	1	0	0	789	0	0	0	790	1 063	0	0	1 854
JORDANIE	146	495	8 487	574	1 319	0	0	11 020	375	0	0	11 395
KENYA	119	0	5 658	328	659	40	0	6 805	265	0	0	7 070
LIBAN	23	0	1 226	0	1 042	0	0	2 290	264	0	0	2 554
LIBERIA	0	0	4 244	0	989	18	0	5 251	5	0	0	5 256
LIBYE	1	237	4 715	0	330	0	0	5 283	559	0	0	5 842
MADAGASCAR	371	64	1 509	0	659	5	0	2 608	160	0	0	2 768
MALAWI	23	1	5 658	1 220	1 418	1	0	8 321	83	0	0	8 404
MALI	145	12	9 430	0	989	1	0	10 578	225	0	0	10 803
NIGER	7	0	3 772	1 664	1 121	0	0	6 563	241	0	0	6 804
NIGERIA	4 167	500	15 249	5 166	1 319	144	0	26 545	235	0	0	26 780
OUGANDA	2	850	2 358	0	989	27	648	4 874	293	0	0	5 166
PAKISTAN	842	0	2 358	1 564	991	0	0	5 755	105	0	0	5 860
TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPES	72	20	5 658	0	1 319	25	0	7 094	221	0	0	7 315
PAPOUASIE NOUVELLE GUINEE	0	0	0	1 722	989	0	0	2 711	0	0	0	2 711
PEROU	0	0	472	0	0	0	0	472	0	0	0	472
PHILIPPINES	0	0	80	1 292	527	5	0	1 905	795	0	0	2 699
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	0	0	10 373	2 870	989	5	0	14 238	747	0	0	14 985
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	26	0	14 146	2 153	989	-1	0	17 312	3 358	0	0	20 670
SOMALILAND	4	0	943	0	0	0	0	947	0	0	0	947
SOUDAN	4	0	2 829	1 119	989	-19	0	4 922	25	0	0	4 947
SOUDAN DU SUD	1	0	7 544	4 214	1 319	0	0	13 078	927	0	0	14 005
SYRIE	6	0	472	1 794	989	48	0	3 309	47	0	0	3 355
TCHAD	179	2	4 685	5 597	762	84	883	12 192	304	0	0	12 496
UKRAINE	3 177	0	0	1 267	875	0	3	5 322	660	0	0	5 982
YEMEN	129	0	15 805	3 296	1 945	67	0	21 243	3 436	0	0	24 679
Unité opérationnelle Afrique de l'ouest - WaCA	25	0	17 483	0	0	49	0	17 557	8	0	786	18 351
EPICENTRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
MISSIONS DIVERSES	862	134	0	0	0	174	760	1 931	2 408	9	553	4 900
Total général	11 371	3 454	174 766	41 230	26 423	691	3 497	261 432	17 822	9	1 339	280 601

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1 Engagements hors bilan

Engagements donnés	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Location de surfaces des 14/34 avenue Jean Jaurès en TTC	16 100	-9 583	6 517
Engagement au titre des pensions et retraites	1 963	211	2 174
TOTAL	18 063	-9 373	8 690

Engagements reçus	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Location des surfaces des 14/34 avenue Jean Jaurès en TTC	100	0	100
Remboursement de Loyers au titre des avances cédées par MSF à la Fondation sur les constructions cises à Mérignac	1 350	-1 350	0
Location des surfaces à Mérignac (MSF LOGISTIQUE)	0	0	450
TOTAL	1 450	-1 350	550

Depuis son emménagement au cours du dernier trimestre 2019 dans ses nouveaux locaux avenue Jean Jaurès, l'Association MSF est locataire de la seule SCI MSF.

Le bail signé avec la SCI MSF pour une durée de neuf ans, commencé le 1er novembre 2019 et se terminant le 31 octobre 2028. Le loyer annuel de base hors taxe et charge s'élève à 2 300 milliers d'euros.

Ce loyer n'est pas soumis à TVA et aucune pénalité, ni délais de sortie n'a été inscrit dans le contrat.

Le bail signé avec la SCI MSF prévoit la possibilité de sous-louer les locaux situés au 14/34 avenue Jean-Jaurès et de sortir de manière anticipée. L'Association MSF a signé avec l'association SOLTHIS un bail, pour sept bureaux cloisonnés situés au 14/34 avenue Jean-Jaurès d'une durée de 12 mois, commencé le 1er novembre 2019 et se terminant le 31 octobre 2020, avec tacite reconduction annuelle jusqu'au 31 décembre 2022. Le loyer annuel toutes taxes et charges comprises s'élève à 100 milliers d'euros. Le bail est reconduit tacitement sur l'exercice 2023.

Par ailleurs, l'association MSF contractualise du change à terme échelonné sur tout l'exercice 2023. Au 31 Décembre les engagements donnés et reçus des devises suivantes : USD, JPY, et AUD

Engagements donnés à livrer les devises	Montant en devises	Equivalent EURO au 31.12	Engagement reçus à recevoir en Euros
USD	53 611	50 263	51 226
AUD	20 160	12 846	13 045
JPY	2 049 480	14 570	14 727
TOTAL	2 123 251	77 680	78 998

5.2 Liste des participations

En milliers d'euros	Numéro de SIREN	Siège Social	Part de capital détenue par MSF Association	Montant des capitaux propres	Résultat déficitaire 2022	Valeur comptable des titres détenus	Montant des prêts et avances brut non encore remboursés	Cautions et avals donnés par MSF
SCI MSF	340 473 438	14/37 avenue Jean Jaurès 75019	99,80%	24 753	-136	8	43 491	192

Au 31 décembre 2022, l'Association MSF détient, comme unique filiale, la SCI MSF, propriétaire de son siège social.

5.3 Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes Ernst & Young et associés au titre de l'exercice 2022 s'élèvent à 142 000 euros HT.

5.4 Effectifs

Les effectifs exprimés en Equivalent Temps Plein (ETP) mentionnés ci-après sont ceux du personnel travaillant pour l'Association MSF. Ils incluent donc le personnel de l'Association, refacturé à d'autres sections du mouvement MSF et n'incluent pas le personnel qui nous est refacturé par d'autres sections du mouvement MSF.

Ces effectifs moyens augmentent de plus de 11% avec 10 809 ETP au 31 décembre 2022 (502 au siège, 940 employés internationaux sur le terrain et 9 367 employés nationaux) contre 9 716 ETP au 31 décembre 2021. Ils ne prennent pas en compte les journaliers et le personnel des ministères de la santé qui travaillent sur les missions de l'Association MSF.

5.5 Flux comptables intra groupe MSF France

Les Conseils d'administration et la gérance des entités du groupe MSF sont principalement composés d'administrateurs ou de dirigeants de l'Association MSF.

Les transactions réalisées entre Association MSF et les entités du groupe MSF sont reflétées dans les charges et produits de l'Association comme suit :

Entités	Impact résultat 2021	Charges 2022	Produits 2022	Impact résultat 2022
MSF Logistique	-46 353	-57 362	629	-56 733
Epicentre	-5 746	-9 366	2 077	-7 289
Fondation MSF	64	-12 698	17 378	4 680
SCI MSF	-2 228	-2 302	69	-2 233
TOTAL	-54 262	-81 727	20 153	-61 574

Par ailleurs, l'Association MSF a développé un partenariat opérationnel privilégié avec certaines sections du mouvement MSF. Il s'agit de MSF Australie, MSF Japon et MSF USA. Ces sections sont juridiquement de droit

national. Leurs Conseils d'Administration n'étant pas contrôlés par celui de l'Association MSF, elles présentent des comptes annuels indépendants et ne font pas partie du périmètre de combinaison du groupe MSF France.

5.6 Informations relatives aux rémunérations

Conseil d'administration

La rémunération brute versée au Docteur TARAZIAN en sa qualité de Président de l'Association MSF s'est élevée à 54 683 euros sur l'exercice 2022 et ce jusqu'à la fin de son mandat fin Aout.

Le docteur Isabelle Defourny a été élu Présidente de l'Association et a pris ses fonctions le 1^{er} septembre et sa rémunération s'est montée à 37 613 euros au titre de 2022.

Les autres membres du Conseil d'administration de l'Association ne sont pas rémunérés pour leur fonction d'administrateur.

Les 3 plus hautes rémunérations versées en 2022

Les trois plus hautes rémunérations brutes versées en 2022 par Association MSF se sont élevées à 319 952 euros en cumul annuel.

Ces rémunérations contiennent les salaires et le cas échéant, les congés payés et indemnités versés dans le cadre des départs.

Les rémunérations mensuelles versées en 2022 aux 3 plus hauts cadres salariés

Les rémunérations mensuelles brutes versées aux trois plus hauts cadres salariés sont :

Directeur Général (Thierry ALLAFORT-DUVERGER)	7 453 euros
Directrice des Opérations (William HENNEQUIN)	6 270 euros
Directeur Général Adjoint (Jean-Guy VATAUX)	6 425 euros

Ces cadres ne perçoivent que des revenus salariaux. Ils ne bénéficient d'aucune autre rémunération accessoire (prime, avantage en nature). Leur rémunération est versée sur 13 mois.

5.7 Les contributions volontaires en nature

Nature et valorisation des ressources en nature reçues

Les médicaments et autres approvisionnements fournis par des partenaires dans le cadre de prises en charge conjointes ou administrés aux bénéficiaires pour le compte des partenaires, ne sont pas considérés comme des contributions volontaires en nature.

Seules les contributions dont l'association dispose librement de l'utilisation, figurent dans les ressources en nature listées ci-après :

Par nature

En milliers d'euros	Nature	2022
Equipement logistique	autres sections MSF	55
Equipement médical	autres sections MSF	42
	organismes internationaux d'aide	9
	ministères de la santé	6
Médicaments et matériel médical	autres sections MSF	259
	autres ONGs	10
	ministères de la santé	66
	organismes internationaux d'aide	124
Vaccins	autres sections MSF	3
Mécénat de compétences	sociétés privées	298
Loyers de bureaux	sociétés privées	0
Espace publicitaire	sociétés privées	72
Autres dons	autres sections MSF	1
	organismes internationaux d'aide	0
	sociétés privées	93
TOTAL		1 037

Par destination

En milliers d'euros	2021	2022
Bangladesh	85	108
Burkina Faso	5	0
Côte d'Ivoire	3	0
Emirats Arabes Unis	0	66
France	18	111
Haïti	4	156
Irak	74	0
Jordanie	3	0
Kenya	50	32
Liban	0	1
Libéria	1	0
Madagascar	508	0
Malawi	298	0
Mali	0	14
Niger	108	0
Nigéria	142	19
Palestine	0	13
République Centrafricaine	55	3
République Démocratique du Congo	55	64
Soudan du Sud	47	16
Syrie	0	29
Tchad	72	13
Yémen	41	106
Toutes missions	78	0
Missions sociales	1 647	751
Recherche de fonds	116	248
Fonctionnement	100	37
TOTAL	1 862	1 037

Montants des fournitures, équipements et matériels distribués par l'Association à d'autres entités

Il s'agit des donations effectuées par l'Association MSF.

En milliers d'euros	Nature	2022
Autres sections MSF	Equipement logistique	203
	Equipement médical	489
	Vaccins	2
	Médicaments et matériel médical	471
	Articles de secours (tentes/couvertures/matelas)	41
	Autres dons	1
Total Autres sections MSF		1 208
Hôpitaux	Equipement logistique	682
	Equipement médical	1 205
	Vaccins	38
	Médicaments et matériel médical	1 529
	Autres dons	70
	Articles de secours (tentes/couvertures/matelas)	35
Total Hôpitaux		3 559
Organismes internationaux	Equipement logistique	19
	Equipement médical	0
	Autres dons	60
	Médicaments et matériel médical	32
	Articles de secours (tentes/couvertures/matelas)	8
Total Organismes internationaux		119
ONG	Equipement logistique	23
	Equipement médical	103
	Médicaments et matériel médical	144
	Articles de secours (tentes/couvertures/matelas)	7
	Autres dons	65
Total ONG		342
Structures privées	Equipement logistique	57
	Equipement médical	50
	Vaccins	0
	Médicaments et matériel médical	89
Total Structures privées		197
Autres structures	Equipement logistique	35
	Médicaments et matériel médical	34
	Equipement médical	4
	Articles de secours (tentes/couvertures/matelas)	3
	Autres dons	30
Total Autres Structures		105
TOTAL		5 529

6. PRINCIPES, REGLES ET METHODES DU C.R.O.D

6.1 Généralités

Par application du règlement N°2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, les associations et fondations relevant des articles 3 et 4 de la loi N° 91-772 du 7 août 1991 incluent dans l'annexe de leurs comptes annuels une sous-section qui comporte les états suivants :

- Un compte de résultat par origine et destination défini à l'article 432-2 (CROD),
- Un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi N° 91-772 du 7 août 1991 défini à l'article 432-17 (CER),
- Les informations nécessaires à leur bonne compréhension.

Le CROD rend compte, dans un tableau en liste de l'origine des ressources, de la destination des dépenses et de leur financement par les ressources de générosité du public. Il introduit un comparatif de l'année clôturée et de l'année précédente.

Le CROD classe les charges en six rubriques distinctes : dépenses de missions sociales, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement, dotations aux provisions, impôts sur les bénéficiaires et reports en fonds dédiés de l'exercice. Il impose une présentation des dépenses de missions sociales ventilées entre trois catégories : « actions réalisées en France », « actions réalisées à l'étranger » et « versements à d'autres organismes ».

Il regroupe les produits dans cinq rubriques distinctes : les produits liés à la générosité du public, les produits non liés à la générosité du public, les subventions et autres concours publics, les reprises de provision et l'utilisation des fonds dédiés antérieurs. Les produits liés à la générosité du public s'entendent comme l'ensemble des dons, legs et donations reçus des personnes physiques et morales ainsi que les produits qui en découlent, comme les produits financiers, les loyers, les plus-values de cessions réalisées sur des biens dont la générosité du public a financé l'acquisition.

Le CROD est construit directement à partir de la comptabilité analytique de l'Association. Celle-ci enregistre dans des centres de coûts distincts, les dépenses des différents services et activités de l'Association. La très grande majorité des dépenses est affectée directement à l'une des rubriques citées ci avant. Les dépenses communes à plusieurs activités sont ventilées entre les différentes rubriques par application de clés de répartition :

- Les temps passés par personne pour les activités des équipes de communication, de collecte et de partenariat, du département juridique et du département informatique,
- La surface occupée par le personnel dédié à chaque activité de l'Association pour répartir les dépenses de services généraux et les charges générales.

Ces ventilations permettent de présenter le coût complet des emplois de missions sociales, de recherche de fonds et de fonctionnement de l'Association.

Les dépenses ainsi ventilées dans les différents centres de coûts du siège, représentent une part stable de 3 % du total des dépenses de l'Association soit 14 830 milliers d'euros en 2022 contre 13 777 milliers d'euros en 2021.

La consommation de ressources de générosité du public (GP) sur les emplois de l'année financés par la GP, est de 14 215 milliers d'euros dont 7 713 milliers d'euros de déficit de l'année et 6 502 milliers d'euros pour financer les investissements de l'année.

6.2 Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2022		EXERCICE 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	20	20	14	14
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	77 541	77 541	71 809	71 809
- Legs, donations et assurances-vie	6 128	6 128	5 062	5 062
- Mécénat	9 409	9 409	3 048	3 048
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	296 928	296 928	268 444	268 444
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie	0		0	
2.2 Parrainage des entreprises	177		187	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	2 634		964	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	45 517		24 900	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	3 566		5 753	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	6 701	0	808	0
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	1 461	992	184	157
TOTAL	450 083	391 019	381 173	348 534
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'Association	4 685	1 570	5 792	4 645
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	1 041	1 025	277	266
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'Association	400 341	357 956	311 944	287 050
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	4 389	4 308	3 084	2 961
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	17 101	16 624	15 978	15 254
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	226	221	129	124
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	21 609	13 463	17 391	11 822
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	1 169	0	6 088	0
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	262		31	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	9 095	3 564	1 810	1 626
TOTAL	459 918	398 732	362 524	323 748
EXCEDENT OU DEFICIT	-9 835	-7 713	18 649	24 786

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2022		EXERCICE 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat				
Prestations en nature	370	370	78	78
Dons en nature	667	667	1 784	1 784
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	1 037	1 037	1 862	1 862
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	72	72	78	78
Réalisées à l'étranger	965	965	1 784	1 784
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	1 037	1 037	1 862	1 862

Les tableaux de passage présentés ci-après permettent de faire le lien entre le compte de résultat et le CROD.

Tableau de passage des produits par destination (en K euros)

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES PRODUITS DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Produits liés à la générosité du public			Produits non liés à la générosité du public			Subventions et autres concours publics	Reprises sur provisions et dépréciations	Utilisations des fonds dédiés antérieurs	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Cotisations sans contrepartie	Dons, legs et mécénat	Autres produits liés à la générosité du public	Parrainage des entreprises	Contributions financières sans contrepartie	Autres produits non liés à la générosité du public				
Cotisations	20	0	0	0	0	0	0	0	0	20
Ventes de biens et services	0	0	1	177	0	306	0	0	0	483
Produits de tiers financeurs	0	93 078	294 548	0	2 634	0	3 566	0	0	393 827
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	0	0	0	0	0	0	3 566	0	0	3 566
<i>Dons manuels</i>	0	77 541	222 436	0	0	0	0	0	0	299 977
<i>Mécénats</i>	0	9 409	72 112	0	0	0	0	0	0	81 522
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	0	6 128	0	0	0	0	0	0	0	6 128
<i>Contributions financières</i>	0	0	0	0	2 634	0	0	0	0	2 634
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	0	0	0	0	0	0	0	6 701	0	6 701
Utilisations des fonds dédiés antérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	1 461	1 461
Autres produits	0	0	712	0	0	27 220	0	0	0	27 932
Produits financiers	0	0	1 308	0	0	1 040	0	0	0	2 349
Produits exceptionnels	0	0	359	0	0	16 950	0	0	0	17 309
TOTAL	20	93 078	296 928	177	2 634	45 517	3 566	6 701	1 461	450 083

Tableau de passage des charges par destination (en K euros)

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques :		TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					Autres produits liés à la générosité du public	Autres produits non liés à la générosité du public	
	par l'Association	Versements à d'autres organismes	par l'Association	Versements à d'autres organismes									
Autres achats et charges externes	1 559	0	199 476	0	12 875	10	4 665	0	0	0	0	0	218 585
Aides financières	0	1 041	0	4 389	3	0	1 818	0	0	0	0	0	7 251
Impôts, taxes et versements assimilés	215	0	3 682	0	288	18	1 338	0	0	0	0	0	5 541
Salaires et traitements	1 860	0	50 654	0	2 417	132	8 353	0	0	0	0	0	63 417
Charges sociales	852	0	14 462	0	1 293	66	3 517	0	0	0	0	0	20 190
Salaires et traitements, charges sociales du personnel national	30	0	116 011	0	154	0	1 653	0	0	0	0	0	117 848
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	16	0	1 511	0	28	0	225	0	0	0	0	0	1 780
Dotations aux provisions	0	0	0	0	0	0	0	1 171	0	0	0	0	1 171
Reports en fonds dédiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 095	0	0	9 095
Autres charges	9	0	711	0	0	0	2	0	0	0	0	0	722
Charges financières	0	0	1 755	0	0	0	0	-2	0	0	0	0	1 753
Charges exceptionnelles	144	0	12 078	0	43	0	37	0	0	0	0	0	12 301
Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0	0	0	0	0	262	0	0	0	262
TOTAL	4 685	1 041	400 341	4 389	17 101	226	21 609	1 169	262	9 095	0	0	459 918

6.3 Les charges par destination

Détail des missions sociales

L'Association a pour missions : **l'assistance aux populations** et l'amélioration des compétences médicales et opérationnelles locales, **l'information et la sensibilisation** du public sur les situations de détresse auxquelles sont confrontées les équipes médicales ainsi que **la recherche et le développement** dans le domaine médical.

- L'assistance et la formation aux populations

Cette mission sociale correspond aux opérations médicales de secours menées sur le terrain et aux activités des sièges pour la part concernant la mise en œuvre de ces opérations.

Sont rattachées à cette mission sociale :

- ✓ Les interventions directes (équipes nationales et internationales sur les terrains, approvisionnements médicaux et logistiques, soutiens administratifs locaux) menées par l'Association MSF seule, conjointement avec d'autres sections MSF ou menées uniquement pour le compte d'autres sections MSF,
- ✓ Les activités de support aux opérations qui regroupent le pilotage, la coordination, l'évaluation des programmes, et l'appui technique aux missions dans les domaines médical, logistique, financier et ressources humaines (y compris recrutement, gestion administrative et formation). Ce support est déployé depuis le siège parisien, complété des équipes basées aux Emirats, à New York, Tokyo, Dakar, Nairobi et Bordeaux,
- ✓ Les versements effectués en faveur d'autres organismes qui apportent à l'Association MSF un concours opérationnel sur les terrains.

- L'information et la sensibilisation du public

Cette mission sociale correspond aux actions de témoignage et de communication centrées sur les activités de l'Association et leurs contextes visant à informer et sensibiliser le public.

Sont rattachées à cette mission sociale :

- ✓ Les activités du département de la communication et de la collecte pour la part dédiée à ces actions,
- ✓ Les publications et productions audiovisuelles relatant les situations de terrain, les dépenses liées aux expositions thématiques itinérantes, aux rencontres avec la presse, etc.

- La recherche et le développement dans le domaine médical.

Dans le cadre de cette mission sociale, l'Association MSF mène des projets de recherche et soutient financièrement plusieurs initiatives du mouvement MSF telles que les activités de la Campagne d'Accès aux Médicaments Essentiels (CAME) et de la Drugs for Neglected Diseases initiative (DNDi).

Les emplois affectés aux missions sociales s'élèvent en 2022 à 410 456 milliers d'euros. Ils regroupent les dépenses engagées par l'Association au titre de ses activités d'assistance aux populations et de formation, d'information et de sensibilisation et de recherche et développement dans le domaine médical.

En milliers d'euros	2021	2022	% des Emplois 2021	% des Emplois 2022
Dépenses des opérations en France et à l'étranger par MSF Association	275 972	332 333	76,1%	72,3%
Dépenses des opérations en France et à l'étranger par WaCA	5 978	18 472	1,6%	4,0%
Dépenses des opérations en France et à l'étranger	281 950	350 805	77,8%	76,3%
Support des opérations par MSF Association	33 692	41 182	9,3%	9,0%
Support des opérations par WaCA	2 300	2 548	0,6%	0,6%
Support des opérations	35 992	43 731	9,9%	9,5%
Abandon de créance (immobilier Bordeaux)	0	11 447	0,0%	2,5%
Information et sensibilisation du public	2 035	2 049	0,6%	0,4%
Autres activités liées à la mission sociale	675	604	0,2%	0,1%
Versements à d'autres organismes	446	1 820	0,1%	0,4%
TOTAL MISSIONS SOCIALES hors abandon de créance	321 098	399 009	88,6%	86,8%
TOTAL MISSIONS SOCIALES avec abandon de créance	321 098	410 456	88,6%	89,2%

Hors impact de l'abandon de créance du transfert de la Fondation MSF à l'Association des installations du site logistique de Bordeaux, les dépenses de missions sociales ont augmentées de 77 911 milliers d'euros en 2022 passant de 321 098 milliers d'euros à 399 009 milliers d'euros, dont 12 742 milliers d'euros concernant les activités de l'Unité opérationnelle du mouvement MSF basée en Afrique – WaCA (West and Central Africa).

Les missions sociales se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	2021	Missions réalisées		2022		
		Total	en France		à l'étranger	Total
			(1)		(2)	
Opérations conduites par MSF-France et WaCA	263 065	4 043	325 286	329 329		
Opérations conduites pour le compte d'autres sections MSF	15 969	0	17 866	17 866		
Versements à d'autres organismes *	2 915	0	3 611	3 611		
Dépenses des opérations en France et à l'étranger	281 950	4 043	346 762	350 805		
Support des opérations par MSF-France et WaCA	32 738	615	40 749	41 364		
Effets de change	1 627	0	2 367	2 367		
Information et sensibilisation du public	2 035	20	2 029	2 049		
Autres activités liées aux missions sociales	675	7	597	604		
Versements à d'autres organismes *	446	1 041	779	1 820		
Abandon de créance (immobilier Bordeaux) **	0	0	11 447	11 447		
Missions sociales hors abandon de créance	319 471	5 726	393 283	396 642		
<i>Sous-total des versements à d'autres organismes *</i>	3 361	1 041	4 389	5 430		
<i>Sous-total des actions réalisées directement</i>	316 110	4 685	388 894	393 579		
Missions sociales avec abandon de créance	319 471	5 726	404 730	410 456		

** Au cours de l'exercice 2022, la Fondation MSF a fait don à MSF Association du patrimoine immobilier de Mérignac qui héberge les activités d'approvisionnement de MSF Logistique et pour lequel l'Association avait avancé le financement, objet de l'abandon de créance.

Les missions sociales (hors donation du patrimoine de Bordeaux) comprennent :

- Les dépenses directes d'opérations menées uniquement par l'Association MSF ou conjointement avec d'autres sections MSF majoritairement réalisées à l'étranger pour 329 329 milliers d'euros contre 263 065 milliers d'euros en 2021.

Ces dépenses incluent **311 151 milliers d'euros de coûts liés aux dépenses d'opérations réalisées par MSF Association** et principalement 18 440 milliers d'euros de coûts liés aux dépenses d'opérations réalisées par WaCA.

En 2021 l'Association MSF avait dépensé pour ses opérations déployées en direct 238 665 milliers d'euros.

- Les dépenses engagées pour le compte d'autres sections MSF pour 17 866 milliers d'euros sur l'exercice au titre de leurs activités en République centrafricaine, en République Démocratique du Congo, au Soudan du Sud et au Yémen. Ces dépenses donnent lieu à refacturation à l'euro l'euro.
- Le coût du support aux opérations qui s'élève à 43 731 milliers d'euros, dont 2 367 milliers d'euros de pertes de change et 2 548 milliers d'euros pour le compte de WaCA, représente les coûts indirects engagés pour l'ensemble des activités déployées dans les pays d'intervention. L'ensemble de ces coûts a été ventilé entre les actions réalisées en France et celles réalisées à l'étranger au prorata des dépenses directes d'opérations conduites par l'Association MSF et WaCA en France et à l'étranger.
- Les dépenses d'information et de sensibilisation du public à hauteur de 2 049 milliers d'euros. Elles sont ventilées de la même manière que les coûts de support aux missions entre les opérations en France et à l'étranger.
- Les dépenses des autres activités liées à la mission sociale pour 604 milliers d'euros qui correspondent principalement aux coûts salariaux du personnel de la Campagne d'Accès aux Médicaments Essentiels (CAME). Ces dépenses sont refacturées à l'euro l'euro à la CAME, Association dont la mission sociale se centre sur l'amélioration des populations aux médicaments essentiels.

Les versements à d'autres organismes dans le cadre d'opérations conjointes :

Organisme	Statut	Pays d'intervention	Montant en milliers d'euros	Mission
DNDi	Association		470	MSF et la DNDi (Drugs for Neglected Diseases initiative) travaillent, au Cambodge, à développer de nouvelles stratégies de diagnostics et de traitements dans le cadre de la prise en charge de l'hépatite C. Les versements à la DNDi pour ce projet représentent 297 K€. Par ailleurs, MSF finance annuellement la DNDi à hauteur de 173 K€.
MSF International	Association		526	MSF au financement d'un support informatique mutualisé à l'échelle du mouvement MSF.
CAME	Association		236	MSF finance annuellement la CAME (Campagne d'Accès aux Médicaments Essentiels), association qui vise à améliorer l'accès aux médicaments essentiels. Ses missions s'articulent autour de trois axes : surmonter les obstacles à l'accès aux médicaments essentiels, stimuler la recherche et le développement pour les maladies négligées.
MSF BELGIQUE MSF SUISSE MSF ESPAGNE MSF HOLLANDE	Association	Côte d'Ivoire, Afghanistan, RDC, Iran	382	MSF a reversé les dons reçus en France pour des missions déployées par d'autres sections du Mouvement MSF.
ALAMEEN	Association	Syrie	304	MSF finance l'Association ALAMEEN pour la mise en place de deux cliniques mobiles, le support à un centre de santé et l'ouverture d'un centre COVID.
ALIMA	Association	Niger	162	MSF soutient financièrement Alima, présent à l'hôpital de Ague (District de Maradi) pour la prise en charge des enfants souffrant de malnutrition et/ou paludisme à l'hôpital et sur 5 ambulatoires.
International Blue Crescent	Association	Turquie	732	MSF est partenaire d'IBC pour des activités des cliniques mobiles et de vaccination rougeole.
WHITE CHAMOMILE	Association	Arménie	70	MSF soutient financièrement WC, association locale qui fournit un soutien social et sanitaire en Arménie dans la suite de la mise en œuvre d'approches innovantes concernant les nouveaux traitements de la tuberculose multirésistante. La WC fournit un soutien au programme national de lutte contre la tuberculose ainsi qu'aux patients atteints de TB-MR et à leurs familles en Arménie et/ou dans le Nagorno Karabakh.
MSF HOLLANDE	Association		103	MSF a reversé à MSF Hollande le don affecté, reçu de la Foundation for a Just Society International pour le développement d'une meilleure inclusion des LGBTQ.
TAL KARAMA PHCC AL BARAKA PHCC	Centres de santé	Syrie	118	En plus d'offrir aux patients atteints de brûlures sévères une prise en charge globale dans l'hôpital d'Atmeh, MSF apporte son soutien financier à deux centres de santé du nord-ouest de la Syrie, à Al Taqad et Tal al Karamah.
SOLTHIS	Association	Mali Niger	100	MSF a un accord de partenariat avec SOLTHIS pour la prise en charge pédiatrique et COVID au Mali et au Niger.
FONDATION MSF	Fondation		1 039	MSF a reversé à la Fondation MSF les fonds affectés qu'elle a perçu pour le projet Diatropix.
GIVE DIRECTLY	Association	Malawi	370	MSF finance le programme de l'association GIVE DIRECTLY visant à fournir un soutien social sous la forme de transferts d'argent aux patients atteints du VIH et du cancer.
PARTNER IN HEALTH	Association	Multi Countries	379	MSF collabore avec Partner in Health (PIH) dans le cadre d'un programme conjoint sur la tuberculose multirésistante.
CLIMATE ACTION ACCELERATOR	Association		120	MSF soutient financièrement Climat Action Accelerator (CAA) qui oeuvre en faveur de l'accélération de l'action climatique visant, en particulier, à réduire les émissions de gaz à effet de serre au sein du secteur humanitaire.
PRS PORTO RICO	Association	Porto Rico	124	MSF contribue à financer la campagne de vaccination contre la COVID-19 organisée à l'initiative de l'association Puerto Rico Salud (PRS).
CTR REF VIH	Hopital	RDC	99	MSF collabore avec le Ministère de la Santé pour les références de cas VIH.
NEZABUTNI	Fondation	Ukraine	15	La Fondation caritative Nezabutni, avec le soutien de MSF, a lancé une initiative pour aider les personnes atteintes de démence et les personnes âgées, particulièrement vulnérables en temps de guerre.
Autres	Divers	France, RCA, Kenya	81	MSF soutient financièrement plusieurs autres structures ou projets.
TOTAL			5 430	

Détail des charges de recherche de fonds

En milliers d'euros	2021	2022	% des Emplois 2021	% des Emplois 2022
Frais de collecte en France	13 181	14 154	3,54%	3,64%
Frais de traitement des dons	1 129	1 119	0,36%	0,31%
Frais de gestion des libéralités	1 195	1 265	0,3%	0,3%
Autres frais de recherche de fonds	474	606	0,1%	0,1%
Frais d'appel à la générosité du public	15 978	17 145	4,4%	4,4%
Frais de recherche de partenariats	22	96	0,0%	0,0%
Frais de recherche de fonds publics institutionnels	107	86	0,0%	0,0%
Frais de recherche d'autres ressources	129	182	0,0%	0,0%
TOTAL FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	16 107	17 327	4,4%	4,4%

Les frais de recherche de fonds comprennent les coûts d'appel à la générosité du public, les autres coûts relatifs à la recherche de partenariats et de subventions ou concours publics auprès des agences d'État d'aide humanitaire (également appelés financements institutionnels).

L'Association ne supporte que les frais de recherche des fonds induit par sa collecte directe. Les sections MSF enregistrent, par ailleurs, chacune dans leur comptabilité les frais engagés pour lever les fonds collectés pour le compte de l'Association.

Les coûts d'appel à la générosité du public s'élèvent en 2022 à 17 145 milliers d'euros. Ils comprennent les dépenses engagées pour solliciter les donateurs, les frais de traitement des dons (traitements manuels, informatiques et bancaires), ainsi que le coût de gestion administratif des libéralités.

Les frais de recherche des autres ressources s'élèvent à 182 milliers d'euros et concernent la recherche de partenariats d'entreprises ainsi que les dépenses liées à la sollicitation de bailleurs publics.

Détail des charges de fonctionnement

En milliers d'euros	2021	2022	% des Emplois 2021	% des Emplois 2022
Coût des services de fonctionnement	11 372	14 635	3,14%	3,18%
Charges de fonctionnement refacturées	4 991	6 085	1,38%	1,32%
Service associatif	1 028	889	0,3%	0,2%
TOTAL FRAIS DE FONCTIONNEMENT	17 391	21 609	4,8%	4,7%

Les coûts de service de fonctionnement comportent les dépenses relatives aux activités de fonctionnement de WaCA (West & Central Africa). En 2022, ces activités totalisent 2 848 milliers d'euros contre 1 996 milliers d'euros en 2021 et représentent 20% de l'augmentation annuelle des coûts de fonctionnement. Pour l'Association MSF les coûts de fonctionnement concerne principalement les activités des directions générale, financière et juridique, les activités de gestion des ressources humaines non opérationnelles, de communication interne ainsi que la gouvernance associative (Conseils d'Administration et Assemblée Générale) à ceux-ci s'ajoute l'animation du réseau associatif pour 889 milliers d'euros.

Certains satellites dépourvus de structures de fonctionnement propres bénéficient d'un appui administratif de l'Association donnant lieu à refacturation (1 902 milliers d'euros contre 1 890 milliers d'euros en 2021) auxquels s'ajoutent les charges refacturées aux autres sections du mouvement MSF concernant la mise à disposition de moyens matériels et humains par le siège de l'Association (4 183 milliers d'euros contre 3 101 milliers d'euros en 2021).

Dotations aux provisions et dépréciation

Les dotations aux provisions et dépréciations représentent 1 169 milliers d'euros sur l'exercice contre 6 088 milliers d'euros en 2021. Elles concernent les missions pour 828 milliers d'euros pour couvrir les risques de contentieux.

Report en fonds dédiés de l'exercice

Les ressources affectées non utilisées s'élèvent à 9 095 milliers d'euros et concernent pour 3 564 milliers d'euros le financement des activités futures de WaCA (Voir paragraphe « Fonds dédiés » du 4.1 Détail du passif) et pour 5 377 milliers d'euros le renouvellement des actifs constitutifs du CJP (Centre Jacques Pinel).

La consommation de ce fonds dédié prévu par l'acte de donation matérialisera la couverture de la dotation annuelle aux amortissements de cet actif à renouveler.

6.4 Les produits par origine

En milliers d'euros	2021	2022	% des Ressources 2021	% des Ressources 2022
Dons et legs des particuliers collectés en France et aux Emirats-Arabes-Unis	76 790	83 495	20,1%	18,6%
Dons des particuliers collectés par MSF-Australie, MSF-Japon, MSF-USA et autres sections MSF	203 323	222 229	53,3%	49,4%
Autres fonds privés collectés par les sections MSF	64 529	72 320	16,9%	16,1%
Autres fonds privés collectés en France et aux Emirats-Arabes-Unis	4 438	13 126	1,2%	2,9%
Ressources privées issues de la recherche de fonds	349 080	391 170	91,6%	86,9%
Subventions et autres concours publics	5 753	3 566	1,5%	0,8%
Ressources issues de la recherche de fonds	354 833	394 736	93,1%	87,7%
Ressources issues des activités liées à la mission sociale	15 644	18 021	4,1%	4,0%
Autres ressources	9 705	29 163	2,5%	6,5%
Autres produits	25 348	47 185	6,7%	10,5%
TOTAL RESSOURCES	380 181	441 921	99,7%	98,2%
Report des ressources affectées non utilisées	184	1 461	0,0%	0,3%
Reprises de provisions	808	6 701	0,2%	1,5%
TOTAL PRODUITS	381 173	450 083	100,0%	100,0%

En 2022, les ressources privées issues de la recherche de fonds s'élèvent à 391 170 milliers d'euros contre 349 080 milliers d'euros en 2021.

Parmi celles-ci :

- 96 621 milliers d'euros ont été collectés en France et aux Emirats contre 81 228 milliers d'euros en 2021. Ils comprennent principalement 83 495 milliers d'euros de générosité du public collectée auprès des particuliers, 9 583 milliers d'euros de mécénat, 2 635 milliers d'euros de contributions financières, 889 milliers d'euros de produits solidaires issus de la boutique MSF, de redevances de partenariats.
- Les dons collectés en France et aux Emirats affectés à des programmes spécifiques représentent 10 601 milliers d'euros sur les 83 495 milliers d'euros de générosité du public soit 13%, dont ceux constitutifs du « fonds d'urgence » pour 6 112 milliers d'euros, alloués aux interventions d'urgence : au Nigeria (4 020 milliers d'euros), en Ukraine (914 milliers d'euros), au Pakistan (700 milliers d'euros), à Madagascar (200 milliers d'euros), au Tchad (179 milliers d'euros) et en Haïti (100 milliers d'euros).
- 294 548 milliers d'euros ont été collectés par les sections du mouvement Médecins Sans Frontières contre 267 852 milliers d'euros en 2021. Les dons reçus des particuliers représentent 75 % des fonds collectés par les sections MSF, les 25 % restant correspondant aux dons des entreprises et des autres institutions privées.

En milliers d'euros		2021	2022
MSF USA	Dons des particuliers	135 255	144 757
	Autres fonds privés	53 022	62 990
Ressources privées issues de la recherche de fonds		188 277	207 746
MSF Australie	Dons des particuliers	23 230	23 740
	Autres fonds privés	5 705	7 335
Ressources privées issues de la recherche de fonds		28 935	31 075
MSF Japon	Dons des particuliers	43 403	52 029
	Autres fonds privés	2 269	0
Ressources privées issues de la recherche de fonds		45 672	52 029
Autres MSF	Dons des particuliers	1 436	1 703
	Autres fonds privés	3 533	1 996
Ressources privées issues de la recherche de fonds		4 969	3 699
Total	Total Dons des particuliers	203 323	222 228
	Total Autres fonds privés	64 529	72 320
	Total Général	267 852	294 548

Les contributions des sections, américaine, australienne et japonaise représentent 290 850 milliers d'euros, en hausse de 11 % par rapport à 2021.

Au total, les ressources provenant de la générosité du public (GP) reçues directement ou indirectement par l'Association s'élèvent à 390 026 milliers d'euros en augmentation de 41 649 milliers d'euros soit une hausse de 12%.

24% des montants de GP ont été collectés en France et aux Emirats (23% en 2021).

Les subventions et autres concours publics correspondent aux financements institutionnels des agences d'aide internationales et gouvernementales, ainsi que des collectivités locales. Elles s'élèvent à 3 566 milliers d'euros (contre 5 753 milliers d'euros en 2021), dont 21% octroyés par Unitaid (760 milliers d'euros), 77% par le gouvernement Canadien (2 761 milliers d'euros) et 2% par d'autres bailleurs institutionnels (45 milliers d'euros).

Les autres produits recouvrent des ressources issues des activités liées aux missions sociales à hauteur de 18 021 milliers d'euros et d'autres ressources pour 29 163 milliers d'euros.

- Les ressources issues des activités liées aux missions sociales correspondent :
 - ✓ Aux produits de refacturation des dépenses engagées par la section française de MSF dans le cadre des missions menées conjointement ou pour le compte d'autres sections MSF (18 020 milliers d'euros contre 15 643 milliers d'euros en 2021).
 - ✓ Aux produits de refacturation des dépenses de production des guides médicaux MSF (1 milliers d'euros contre 1 milliers d'euros en 2021).

- Les autres ressources comprennent :
 - ✓ Les produits de refacturation des dépenses engagées par l'Association MSF pour assurer le fonctionnement de ses satellites et les refacturations hors missions sociales aux sections MSF (2 171 milliers d'euros contre 1 853 milliers d'euros en 2021)
 - ✓ Les produits financiers incluant les intérêts et les gains de change, les plus-values générées par les placements (2 483 milliers d'euros contre 3 186 milliers d'euros en 2021),
 - ✓ Les autres produits de refacturation aux sections MSF et non liés aux missions sociales (4 507 milliers d'euros de produits contre 3 092 milliers d'euros en 2021),
 - ✓ Les produits exceptionnels (359 milliers d'euros contre 480 milliers d'euros en 2021) liés principalement aux ventes d'équipement sur les terrains à la suite de leur renouvellement,
 - ✓ Les produits des activités marchandes diverses (305 milliers d'euros contre 37 milliers d'euros en 2021),
 - ✓ Le produit exceptionnel de la donation du patrimoine de la Fondation à l'Association pour 16 950 milliers d'euros,
 - ✓ La production immobilisée à hauteur de 2 388 milliers d'euros en lien avec la mise en œuvre du nouvel ERP RH, Finance, Achats.

Les reprises de provisions de l'année s'élèvent à 6 701 milliers d'euros dont 2 727 milliers d'euros pour des fermetures terrains et 1 568 milliers d'euros pour la fin de contentieux terrains.

En 2022 les fonds dédiés antérieurs ont été utilisés pour des équipements de traitement des déchets et des eaux usées à hauteur de 211 milliers d'euros, pour les activités de WaCa à hauteur de 909 milliers d'euros et pour le Centre Jacques Pinel (CJP) à hauteur de 259 milliers d'euros. Par ailleurs le Conseil d'Administration a pris la décision de réaffecter à l'ensemble des programme un montant total de 81 milliers de fonds dédiés non utilisés depuis plus de 5 ans.

7. LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)

Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public de l'exercice 2022 a été établi selon le règlement n°2018-06 qui précise l'utilisation de la générosité du public reportée dans la colonne « Dont générosité du public » du compte de résultat par origine et destination (CROD)

Le CER rend compte de l'utilisation de la générosité du public (GP) collectée sur l'exercice pour financer les dépenses de l'exercice. Il est complété par un tableau qui explique le montant de la GP disponible pour être mise en réserves.

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES	364 859	294 923	1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie	20	14
- Actions réalisées par l'organisme	1 570	4 645	1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	1 025	266	- Dons manuels	77 541	71 809
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	6 128	5 062
- Actions réalisées par l'organisme	357 956	287 050	- Mécénats	9 409	3 048
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	4 308	2 961	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	296 928	268 444
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	16 845	15 377			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	16 624	15 254			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	221	124			
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	13 463	11 822			
TOTAL DES EMPLOIS	395 167	322 122	TOTAL DES RESSOURCES	390 026	348 377
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	0	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	0
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	3 564	1 626	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	992	157
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		24 786	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	7 713	
TOTAL	398 732	348 534	TOTAL	398 732	348 534

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	103 803	84 622
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-7 713	24 786
(-) Financement du stock d'urgence	-1 947	1 159
(-) Investissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-4 555	-7 181
(+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	0	417
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	89 588	103 803

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021		EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France	72	78	Bénévolat		
Réalisées à l'étranger	965	1 784	Prestations en nature	370	78
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	0	0	Dons en nature	667	1 784
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	0	0			
TOTAL	1 037	1 862	TOTAL	1 037	1 862

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	1 717	248
(-) Utilisation	-992	-157
(+) Report	3 564	1 626
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	4 289	1 717

Les éléments pris en compte sur l'exercice, permettant de déterminer le solde des ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice sont les suivants :

- Le déficit de générosité du public de l'exercice ;
- La variation du stock d'urgence à financer, MSF Logistique assurant pour l'Association MSF la disponibilité permanente d'une liste d'articles critiques pour les missions ;
- Les acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles ainsi que les avances permanentes de trésorerie accordées aux entités du groupe MSF France et les nouveaux dépôts et cautionnement contractualisés sur les terrains ;
- Le remboursement des dépôts et cautionnement de l'exercice, le remboursement des avances de trésorerie par les entités du groupe MSF France, la plus-value de cession des immobilisations acquises en utilisant la GP.

7.1 Ressources liées à la générosité du public

Les ressources collectées auprès du public sont définies comme regroupant les dons manuels des donateurs (personnes physiques ou morales), les legs et autres libéralités collectés en France et à l'étranger directement par l'Association ou par les sections et bureaux étrangers du mouvement MSF qui sont associés à la définition et à la validation du projet opérationnel mis en œuvre par l'Association.

Les sections américaine, japonaise et australienne ainsi que les autres sections de MSF qui apportent les ressources humaines et financières nécessaires à la réalisation des opérations de l'Association assurent les collectes en leur nom et sont tenues par le Resource Sharing Agreement, accord financier pluri - annuel international du mouvement MSF de reverser une partie de leur collecte à l'Association. L'ensemble des ressources reçues des sections MSF constituent ainsi des ressources de générosité du public. Elles sont présentées dans la rubrique « Autres ressources liées à la générosité du public » du CROD et du CER, distinctement des montants collectés directement par l'Association.

A ces ressources s'ajoutent les produits issus des intérêts dégagés sur les placements financiers de la générosité du public ainsi que les produits perçus des legs en cours de réalisation (loyers par exemple).

Ne constituent pas des ressources de la générosité du public : les gains de change et les recettes exceptionnelles. Parmi celles-ci, seuls les produits de cession d'actifs que la générosité du public a financé avec certitude lors de leur acquisition, constituent eux-mêmes des ressources de générosité du public.

7.2 Mode de financement des emplois et immobilisations et affectation des ressources collectées auprès du public

L'Association utilise ses ressources pour financer ses emplois et ses investissements en application des principes et des critères de priorité suivants :

- Dans le respect de la volonté des donateurs et testateurs, les dons et libéralités affectés sont intégralement alloués aux dépenses concernées (par exemple : dons dédiés à une urgence aux opérations d'un pays donné ou à une thématique particulière).
- Dans le respect de ses engagements contractuels, l'Association alloue les ressources aux dépenses concernées conformément aux clauses contractuelles (par exemple : financements institutionnels).

- Les dépenses engagées pour le compte des satellites du groupe MSF-France, pour les sections du Mouvement MSF ou pour d'autres acteurs et partenaires sont financées par les ressources générées par ces activités (par exemple : produit des refacturations aux satellites et sections MSF).

Les ressources de générosité du public non encore utilisées après application de ces différents principes, sont allouées aux emplois restant à financer à hauteur de ce que représentent dans le total des ressources non encore utilisées, les seules ressources collectées auprès du public. Ce ratio « R » détermine la proportion de générosité du public non encore affectée à utiliser pour le financement des emplois restants.

La règle de financement des acquisitions d'immobilisations est différente de la règle de financement des emplois. Elle prévoit que la générosité du public finance 100 % des investissements de l'année sans application du ratio « R » défini précédemment.

Tout encaissement relatif à une diminution des immobilisations sur l'exercice (cessions d'actifs, remboursement de caution ou d'avance sur titres participation) vient abonder la générosité du public à la clôture de cet exercice. En revanche, les mises au rebut d'actifs qui ne s'accompagnent pas d'un encaissement sont sans effet sur le montant de générosité du public de l'exercice.

7.3 Utilisation de la générosité du public par catégorie d'emploi

Selon les principes décrits précédemment, l'Association MSF a utilisé 405 234 milliers d'euros de ressources de Générosité du Public (GP) soit 100% des ressources de Générosité du Public de l'exercice 2022 qui s'élèvent à 390 026 milliers d'euros et 15 208 milliers d'euros de ressources de Générosité du Public des années antérieures.

Les ressources collectées auprès du public dans l'année sont affectées aux différentes catégories d'emplois du CER comme suit :

- 364 859 milliers d'euros pour financer les missions sociales, soit 90% des ressources de GP utilisées en 2022 ;
- 16 845 milliers d'euros pour financer les frais de recherche de fonds, soit 4% des ressources de GP utilisées en 2022 ;
- 13 463 milliers d'euros pour financer les frais de fonctionnement soit 3% des ressources de GP utilisées en 2022.

Les flux d'investissement et de désinvestissement de l'année entraînent :

- une consommation de la GP dans le cas d'acquisitions ou d'augmentation d'actifs corporels, incorporels ou financiers (les actifs financiers regroupant les titres sur participation de l'Association dans la SCI MSF, les créances sur participation de l'Association dans ses satellites et les dépôts de cautionnement sur les missions)
- l'abondement des ressources de GP dans le cas de cession ou de remboursement d'actifs initialement financés par la GP.

En application de ce principe de financement, la générosité du public est consommée à hauteur de 6 502 milliers d'euros soit 2% des ressources de GP utilisées en 2022 :

- 1 947 milliers d'euros de trésoreries avancées à MSF Logistique pour le financement du stock d'urgence de l'Association

- 4 555 milliers d'euros pour acquérir de nouvelles immobilisations.

Il résulte des utilisations nettes de la générosité du public ci-avant mentionnées, un solde de ressources de générosité publique non affectée et non utilisée au 31 décembre 2022 de 89 588 milliers d'euros.

En conclusion, la générosité du public de l'exercice finance ainsi sur l'année 2022 :

- 89 % des emplois de missions sociales (92 % en 2021),
- 97 % des frais de recherche de fonds (96 % en 2021),
- 62% des frais de fonctionnement (68 % en 2021)
- 100 % du total des acquisitions d'immobilisations.